

SONDAGE EFFECTUÉ EN 1998-1999 AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE DU PDME

18

La Direction du développement des exportations, qui gère le

PDME, a effectué un sondage postal auprès des entreprises canadiennes qui ont eu recours au PDME au cours de l'exercice 1998-1999. Au total, 1 000 entreprises ont été interrogées, et 184 ont répondu au questionnaire, ce qui constitue un taux de participation d'environ 18 %.

Les répondants représentaient toutes les régions du Canada. Près du tiers provenaient de l'Ontario, 24 % du Québec, 17 % des Prairies, 15 % de la Colombie-Britannique et 12 % des Maritimes.

Le sondage visait à déterminer la mesure dans laquelle le PDME avait contribué à la réussite de ces entreprises sur les marchés d'exportation et aussi à faire ressortir les avantages et les inconvénients du Programme, notamment en ce qui concerne l'accessibilité du

Programme, ainsi que les changements nécessaires afin d'améliorer l'efficacité du Programme et d'accroître l'utilité de ce dernier pour les exportateurs canadiens.

En tout, 129 répondants ont expliqué comment le PDME avait contribué à la réussite de leur entreprise. Le plus souvent, les répondants attribuaient au PDME une partie de leurs ventes à l'exportation ou de leurs contrats (p. ex., nouveaux contrats obtenus, soumissions remportées, etc.), une plus grande visibilité ou promotion de leur produit grâce à la participation à des foires commerciales ou à l'élaboration de matériel visuel de promotion, l'identification de représentants, distributeurs, agents ou acheteurs potentiels, ainsi que la collecte de renseignements utiles sur le marché.

CONTRIBUTION DU PDME À LA RÉUSSITE DES ENTREPRISES EN 1998-99

